

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 323

**Artikel:** Lorsque la télévision va à l'essentiel  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028688>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des entreprises conduites par exemple par d'anciens drogués, ou par une équipe de travailleurs sociaux solidement implantés dans une institution et bénéficiant d'une longue expérience, arrivent à des résultats étonnants en abordant leurs «clients» en dehors de tout appareil médical.

En définitive, la clef de l'aide aux drogués qui doit sous-tendre cette réflexion ? De la disponibilité, de l'amour... et les moyens de rétribuer ceux qui acceptent de monter au front.

## Les contrebandiers n'alimentent plus l'AVS

Le financement de l'assurance-vieillesse et survivants est un des problèmes dont il est difficile de faire façon : les arrêtés instituant des mesures urgentes en la matière sont l'objet d'un référendum qui se perd dans une procédure compliquée à souhait; le chapitre fait l'objet d'une sollicitude constante de la part de la droite qui mène là un combat de longue haleine pour imposer une répartition des charges lui permettant de conserver aux dépens des travailleurs les avantages acquis; le problème était au centre des débats sur la dernière initiative sur la «pénétration étrangère»; la question est lancinante en filigrane de l'évolution démographique helvétique (de moins en moins d'actifs par rapport à la population «à charge»). Dans l'immédiat, le système acquis de financement de l'AVS laisse apparaître de curieuses lacunes; et cela à cause des fluctuations de la contrebande de cigarettes suisses en direction de l'Italie (voir aussi NZ, 14.6.1975) !

### 70 centimes par paquet

Quelques données de base pour comprendre la situation. On sait que l'AVS n'est pas exclusivement financée par les cotisations des assurés et les contributions patronales, mais aussi notamment par l'impôt sur le tabac dont le produit est entièrement consacré à cette tâche d'utilité publique (70 centimes par paquet). Or les statistiques officielles laissent apparaître que jusqu'à l'année der-

nière le tiers de l'impôt sur le tabac provenait des taxes prélevées sur des cigarettes destinées à l'exportation, lesquelles prenaient pour plus du tiers le chemin de l'Italie voisine. La chose peut paraître étonnante si l'on se souvient que le tabac exporté n'est en principe pas soumis à l'impôt... La contradiction n'est qu'apparente : depuis longtemps, un «modus vivendi» est intervenu entre contrebandiers et douanes suisses, «modus vivendi» dont le contribuable suisse était jusqu'ici le principal bénéficiaire.

### L'astuce

Voici par quel biais : sous le prétexte de canaliser les exportations de cigarettes vers l'Italie, les douanes suisses ont décrété que seuls quatre postes frontières tessinois jouxtant directement l'Italie étaient habilités à laisser transiter le tabac libre d'impôt; mais de l'autre côté de la frontière, les confrères douaniers italiens s'empressaient alors de percevoir la taxe nationale sur le monopole des tabacs; hors de ces quatre postes, l'impôt sur le tabac était systématiquement perçu en Suisse, mais là, la disposition géographique des lieux permettait de soustraire la marchandise au fisc italien, à la main encore plus lourde que Berne.

### Avec la bénédiction de la Confédération

D'où un trafic de contrebande organisé avec la bénédiction de la Confédération, ravie de pouvoir toucher des droits sur le tabac exporté, et avec le sourire des spécialistes ravis de pouvoir, moyennant quelques itinéraires détournés, échapper à la rigueur des taxes romaines.

Mais toute bonne chose a une fin ! Les contrebandiers ont découvert de nouveaux passages vers l'Italie, via la Yougoslavie et l'Autriche; du coup, l'exportation de cigarettes vers ces deux pays a considérablement augmenté (respectivement de 8 et de 2 % en quantité, davantage même en valeur), mais cette évolution est sans conséquences positives pour les caisses de l'AVS : l'exportation de tabac, tant pour les Yougoslaves que pour les Autrichiens, est libre d'impôt...

### Un trou de 200 millions

La situation est dès lors très préoccupante : grâce à des hausses successives (23 % le 1er janvier 1973 et 27 % le 1er juin 1974) on était parvenu à maintenir la contribution du tabac à l'AVS à un niveau à peu près constant; aujourd'hui, les contrebandiers s'étant «recyclés», la baisse de l'impôt est telle que l'on peut prévoir un «trou» de 200 millions à ce poste à la fin de l'année (500 millions au lieu de 700)...

## Lorsque la télévision va à l'essentiel

*Les vraies réussites au petit écran sont assez rares pour qu'on les signale. La chronique Bally («Temps présent», 19 juin) en fut une. Parce qu'elle ne s'est pas contentée du superficiel, du sensationnel. Plus même : elle a disséqué l'événement, elle l'a réinséré dans son contexte, elle lui a rendu sa permanence.*

*En une heure, les réalisateurs de cette chronique sont parvenus, à travers le cas de Bally, à résumer l'essentiel de ce qui fait la condition du salarié en Suisse. On a vu et compris des ouvriers sans organisation, confiants dans les promesses patronales; les bruits de fermeture, des ouvriers qui s'organisent, un syndicat bâillonné par les accords qu'il a signés; la fermeture, des ouvriers déçus, trompés, l'Etat impuissant. Tout cela exprimé sans fioritures par les intéressés eux-mêmes.*

### Le dialogue

*A retenir la conclusion du délégué du personnel : que Bally serve d'exemple et de leçon aux travailleurs des autres entreprises !*

*A retenir aussi l'attitude de la direction de Bally : no comment ! refus de participer à l'émission.. Une autre image de ce que peut être en Suisse, le «dialogue entre partenaires sociaux».*